cps n°79 4°série
page 1

N° 79 — 4e SÉRIE — JANVIER 1932.

LE CEMPUISIEN

BULLETIN
de l'Association des Anciens Élèves
de
l'Institution Départementale Gabriel Prevost
à Cempuis (Oise)

Siège Social :
21, Rue des Petits-Hôtels
PARIS (X°)

Adresser toutes les communications concernant le Bulletin, à M. REISSER, 34 Avenue Pasteur, Courbevoie (Seine)

Secrétaire : M. MARANDE, 68, rue Championnet, Paris (18e)

Les répétitions de la Fanfare ont lieu tous les samedis soir à la Mairie du 3e Arrondissement.

"Le Cempuisien" paraîtrait tous les mois... si tous les Sociétaires payaient leurs cotisations...

L'ÉTAT SANITAIRE A CEMPUIS

Je sais gré à notre ami Reisser de publier sans retard ce journal qui me permet de renseigner les parents sur l'état sanitaire de l'Institution G. Prevost.

Une épidémie de scarlatine s'étant déclarée après la visite des parents en octobre, nous avons dû prendre les mesures qu'imposent les règlements et supprimer les visites jusqu'à ce que la contagion soit absolument conjurée. La maladie a été bénigne : 23 enfants de 6 à 11 ans ont été atteints. Ces 23 cas sont malheureusement échelonnés d'octobre à janvier. Les deux derniers cas datent du 12 janvier. Si aucun autre ne surgit, nous pourrons faire procéder aux désinfections à partir du 22 février et nous serons enfin débarassés de ce cauchemar. Les visites des parents seront alors permises le premier dimanche de mars.

Si l'on considère que sur notre effectif, 22 élèves seulement ont eu la scarlatine avant de venir à Cempuis, c'est une proportion assez minime de malades que nous en avons eu à constater sur 300 élèves.

Il nous a fallut naturellement ouvrir une nouvelle infirmerie pour recevoir les élèves malades : maux de gorge, rhumes, affections légères, d'ailleurs peu nombreuses.

Ne nous plaignons pas de la santé de nos enfants. Nous ne vanterons jamais trop la suggestion qui nous fut faite par l'éminent docteur Jules Renault, alors médecin-chef à Saint-Louis, d'ajouter de la viande à la nourriture des grands élèves au repas du soir. Les résultats ont été merveilleux. Rapportons-nous à l'éloquence des chiffres communiqués par Mme Cibeau, et qui ont été recueillis par elle avec intelligence et compétence.

Augmentation de poids moyenne d'un élève de 13 à 17 ans en un an :

Année scolaire 1926-27	
(Avant le régime de la viande).....	4 kg. 140
Année scolaire 1927-28	
(Après le régime de la viande.....	4 kg. 493
Année scolaire 1928-29.....	4 kg. 720
Année scolaire 1929-30.....	4 kg. 886

Il est assez curieux de constater dans le détail que les garçons en profitent mieux que les filles. Ces petites demoiselles en effet, aiment moins la viande, et il faut les surveiller attentivement.

Autres résultats :

Journées de maladie à l'infirmerie :

Avant le régime :	
Année scolaire 1926-27	4744
Après le régime :	
Année scolaire 1927-28.....	3746
Année scolaire 1928-29.....	2426
Année scolaire 1929-30...	2114

Comment ne pas conclure d'après ces résultats, que la force de résistance de nos élèves est plus considérable ?

Ajoutons à cela que les vaccinations antidiphtériques nous ont mis complètement à l'abri de ce terrible mal. Bien qu'il y ait eu 2 ou 3 cas parmi le personnel, aucun de nos élèves n'a été atteint.

Les personnes qui hésitent à croire à l'efficacité de cette vaccination peuvent considérer nos résultats qui s'appliquent à plus de 450 enfants en 7 années.

Mme Cibeau, surveillante principale, conduit à l'hôpital Saint Louis tous les enfants ayant des végétations adénoïdes qui, si elles n'étaient opérées, seraient un obstacle à la croissance, au développement normal.

Enfin tout récemment, grâce à la grande amabilité de Mme de Rotschild, qui reçoit de façon si charmante nos élèves à son dispensaire de Creil, la lutte contre les incontinences d'urine a pu être entreprise. Le docteur Basch fait les piqures épidurales ordonnées par le docteur Babonneix de Saint-Louis, et des succès ont été enregistrés : améliorations ou guérisons complètes.

Tel est l'état sanitaire a Cempuis. Que les parents soient heureux ! leurs enfants se portent bien. Si nous leur assurons une santé parfaite, ils sont armés pour produire des efforts, apporter à leur travail une application soutenue, et se montrer dignes des sacrifices que fait pour eux le département de la Seine.

J. CANIONI.
Directeur de l'Institution Départementale G. Prévost.

P. S. — Les parents sont informés qu'ils recevront confirmation pour la visite du premier dimanche de mars avec le bulletin trimestriel des élèves, bulletin qui leur sera adressé fin février.

Ils peuvent dès maintenant envoyer leur demande de permis à demi-tarif.

Création d'une Caisse de Secours spéciale

au profit de nos chômeurs

La crise économique a privé de leur gagne-pain naturel une dizaine de nos camarades. Il est à craindre qu'elle n'en prive d'autres.

Nous pourrions ici médire d'un régime inhumain où, l'abondance régnant, l'homme n'a plus le strict nécessaire, ou maudire ce régime. Nous avons mieux à faire pour l'heure, et c'est d'aider ceux d'entre nous qui sont atteints par le chômage.

Depuis toujours nous avons affirmé nos sentiments de solidarité. Le moment est venu de les confirmer, non par des phrases mais par des actes généreux et utiles, assurant à nos amis sans travail, donc sans ressources, une aide rapide et confortable.

Nous adressons un pressant appel à tous les Cempuisiens qui ont du cœur, et nous savons qu'ils sont nombreux. D'ailleurs, grâce à cet appel, nous pourrons les compter.

Nous venons, au Comité, de décider la création d'une caisse de secours immédiat au profit des chômeurs. Cette caisse doit être alimentée par tous ceux qui, parmi nous, ont conservé leur emploi et qui touchent par conséquent des salaires, ou par ceux qui ont, en dehors des salaires, des revenus suffisants.

Si vous travaillez, nous vous demandons de prélever sur vos salaires 2 o/o au profit de ceux qui ne travaillent plus. Nous n'indiquons ce taux de 2 o/o que pour donner une idée de ce que nous attendons de vous. Il ne s'agit pas de limiter à 2 o/o la générosité de ceux qui pourront faire davantage, ni d'imposer à d'autres un sacrifice trop lourd. Nous avons supposé qu'un salarié qui touche en moyenne 1000 francs par mois doit pouvoir, sans trop de difficulté, prélever 20 francs sur sa paie pour venir en aide à ceux d'entre nous qui sont sans emploi.

Mais une jeune ouvrière ou une dactylo débutante qui ne gagne que 600 francs par mois trouvera peut-être excessif de verser 12 francs alors qu'un camarade gagnant 1.500 francs ou davantage préférera verser 3 o/o ou plus au lieu de 2 o/o. Que chacun tasse pour le mieux, nous nous en rapportons à la générosité de tous.

Une carte rouge spéciale a été créée, comportant 12 cases. Sur chaque case le camarade qui recevra les versements mensuels imprimera, avec un timbre humide, pour chacun des versements, le mot MERCI.

Nous vous demandons seulement de prendre l'engagement d'opérer, chaque mois, des versements réguliers, autant que possible bien entendu, afin que nous sachions sur quelles ressources nous pourrons compter. C'est très important pour la distribution des secours que nous allouerons à nos camarades.

Comment et à qui verser vos souscriptions ? Il y a deux façons différentes de le faire :

1° en envoyant à notre camarade Gabrielle Roblot, 142, rue Damrémont, Paris (18e), une lettre lui indiquant le montant des sommes que vous vous engagerez à verser annuellement, aussi longtemps que vous travaillerez et que durera la crise, et en accompagnant cette lettre de votre premier versement ;

2° En payant directement, une fois par mois, entre les mains d'un délégué du Comité désigné à cet effet, à la mairie du 3e arrondissement, chaque samedi soir, à 21 heures.

Pour les camarades qui paieront par mandat-poste envoyé à Gabrielle Roblot, leur carte sera tenue à jour par l'apposition, pour chaque mandat encaissé, du timbre MERCI. Cette carte leur sera remise dès que la souscription sera close.

Pour ceux qui paieront à la mairie du 3e, la carte leur sera remise et ils n'auront qu'à la présenter pour apposition du timbre au moment où ils paieront.

Il faut faire vite. Les besoins des chômeurs sont pressants, et un secours rapide aura un effet plus heureux qu'un secours à retarde-tardement. Or nous ne pourrons distribuer de secours que lorsque notre caisse sera d'environ 3.000 francs.

Nous prions les camarades chômeurs de se faire connaître. Ils devront justifier, soit par la carte de chômage officielle, soit par une attestation de leur dernier employeur, de leur situation d'ouvrier ou d'employé sans travail. Pour ceux qui ne produiront pas ces pièces une enquête individuelle sera faite, et un contrôle d'ensemble sera constamment assuré.

Personne ne se vexera de ces investigations qui seront menées discrètement mais qui sont nécessaires lorsqu'on tient a veiller sur l'intérêt des camarades qui ont réellement besoin d'assistance. D'ailleurs, nous connaissons assez les Cempuisiens pour savoir qu'ils ne sont pas quémandeurs et que souvent il faut insister pour leur faire accepter une aide qu'ils se garderaient bien de réclamer alors qu'ils y ont droit, et qu'ils en ont pleinement besoin.

Nous comptons sur tous les concours les plus actifs et les plus généreux pour mener à bien l'œuvre d'entr'aide cempuisienne que nous inaugurons ce jour. A tous, d'avance, MERCI.

Le Comité.

Réunion Générale du 16 Janvier 1932

C'est devant un public très nombreux, 130 à 140 personnes, que la séance est ouverte à 21 h. 15 sous la présidence d'Urban, Président de l'Association.

Notre Président nous donne lecture d'une lettre de M. Canioni, directeur de l'Institution G. Prevost, s'excusant de ne pouvoir être des nôtres à cette réunion ; puis il remercie les sociétaires d'être venus si nombreux à notre réunion générale et donne la parole au secrétaire pour la lecture du compte rendu moral de l'année.

Le secrétaire, au nom du Comité, s'acquitte de cette tâche et relate dans son exposé, tout en faisant ressortir la bonne marche de notre Association, tous les faits qui se sont passés dans le courant de l'année

1931. Ce compte rendu, que vous trouverez d'autre part, est adopté à l'unanimité.

Il en est de même du compte rendu financier dont le trésorier nous donne un si clair aperçu. Quelques précisions sont demandées par divers camarades sur l'avance faite par la Société à la fanfare et sur les recettes comparatives de nos fêtes annuelles de ces dernières années. Après explications, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Nous procédons ensuite au renouvellement de 6 membres du Comité : 5 membres sortants, 1 démissionnaire.

Votants : 101. — Bulletins nuls : 4
Majorité absolue : 49
Sont élus :

Roussel	95 voix	Heinrich.....	79 voix
Chabrier.....	94 —	Schumacher ...	72 —
Mme Fouillieron	84 —	Méheut	58 —

Nous passons aux questions diverses. Notre Président nous informe qu'en raison du chômage actuel notre caisse ne pourrait pas suffire à donner des secours ; aussi, propose-t-il que chaque sociétaire s'engage à verser régulièrement un pourcentage sur sa paie pour alimenter une caisse spéciale et indique 2 0/0 comme chiffre approximatif. Richard voudrait et insiste pour qu'une quête, en faveur des chômeurs, soit faite immédiatement. Urban s'oppose à cet appel, disant que ce n'est pas le but recherché. Le but, il le répète, est d'alimenter, par des versements réguliers, une caisse destinée à nos camarades chômeurs. Cette proposition, mise aux voix est adoptée à une très grosse majorité. La mise en application et les détails seront réglés a la prochaine réunion du Comité.

Notre Président nous donne lecture d'une lettre de M, Francheschini, ancien Directeur des Services administratifs de l'Enseignement, actuellement Directeur de l'Hygiène et du Travail à la Préfecture, remerciant de l'envoi qui lui est fait du *Cempuisien* et demandant l'envoi de nos statuts pour adhérer d'une façon active à notre Association. Urban propose, vu les services rendus par M. Franceschini a l'Institution G. Prevost de le nommer membre d'honneur. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

M.

Compte rendu moral de l'année 1931

présenté par le Secrétaire
à la réunion générale du 16 Janvier 1932

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale pour vous rendre compte de notre gestion de 1931 et pour procéder a l'élection d'un tiers des membres du Comité.

Chargé par mes camarades du Comité de vous présenter le compte rendu moral de l'année, je m'efforcerai d'être bref.

Je vais, tout d'abord, vous indiquer les effectifs de notre Association.

L'an dernier, nous avions 351 membres actifs ; actuellement, nous en comptons 362 : donc 11 sociétaires de plus.

Voici quelques renseignements complémentaires. En 1931, nous avons enregistré 42 nouveaux sociétaires, dont 21 sur 28 sortants de l'année ; nous avons de plus enregistré avec plaisir les adhésions de 7 très anciens Cempuisiens qui nous ont donné leur adhésion au cours d'une réunion qu'ils avaient organisée entre eux. Ces camarades avaient déjà été sociétaires au début de l'Amicale.

Malheureusement, nous enregistrons la perte de 31 sociétaires : 6 camarades décédés, 3 démissionnaires et 22 rayés pour non paiement de leurs cotisations, 22 camarades que nous considérions encore l'an dernier comme sociétaires, mais que nous avons été dans l'obligation de rayer en cette fin d'année, car ils devaient en moyenne 3 à 4 ans de cotisations, J'en profite pour conseiller à ceux qui pourraient se trouver dans un cas à peu près analogue de faire attention.

Je vous disais à l'instant que nous comptions 362 sociétaires membres actifs. Voici, à fin novembre, quelle était la situation du point de vue trésorerie de ces 362 sociétaires :

287 sont à jour de leurs cotisations ou ne doivent que tout ou partie de l'année 1931 ;

38 doivent de 13 à 24 mois de cotisations ;

37 doivent plus de deux ans de cotisations.

A ces derniers nous disons : prenez garde à la adiation qui vous attend.

Quant à nos membres honoraires, ils sont passés de 156 l'an dernier à 173. Soit un gain de 17. Nous avons enregistré les adhésions de 27 nouveaux membres ; mais nous avons dû en rayer 9 qui nous devaient trois années de cotisations et nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de notre cher ami M. Boutillier.

Si ces différents résultats, du point de vue du recrutement, sont excellents, ils ne doivent pas nous arrêter en si bon chemin. Nous devons toujours recruter de nouveaux membres actifs parmi nos anciens camarades de Cempuis, ou des membres honoraires dans nos relations personnelles. En un mot, il est du devoir de tous les sociétaires de contribuer à la prospérité de notre Association.

* *

Qu'a fait notre Association au cours de cette année 1931 ?

Nous avons avec le concours actif de nos amis Chabrier et Chaussard, mis sur pied la fanfare des anciens. Il est certain que cette fanfare permettra de donner un allant nouveau à notre Association. Les répétitions hebdomadaires sont suivies assidûment par un nombre élevé d'instrumentistes dont les progrès sont certains.

Depuis sa fondation, la fanfare a eu l'occasion de se faire entendre à plusieurs reprises : à notre fête du 14 mars, puis, au cours de la promenade annuelle de Cempuis. Ensuite, à Pantin, au cours d'un festival où, en collaboration avec la fanfare de Cempuis elle s'est fait applaudir ; enfin, à notre banquet du 18 octobre dernier.

Je n'insiste pas davantage. Le Comité n'a pas hésité à faire des sacrifices, en accordant une ouverture de crédit importante à la fanfare pour l'achat d'instruments. Nos amis Chabrier-Chaussard nous en réclament encore ; malheureusement, pour l'instant nous ne pouvons les satisfaire ; nos fonds sont en baisse actuellement et distraire de notre caisse de nouvelles sommes est impossible. C'est pour cette raison que nous avons fait un appel dans notre *Cempuisien ;* mais, je me vois dans l'obligation de dire que cet appel n'a pas été entendu.

Notre fête annuelle du 14 mars 1931 a obtenu un légitime succès. J en profite, en passant, pour vous dire que, cette année, c'est encore à la mairie du XVIIIe que nous vous convierons le samedi 19 mars 1932. Nous comptons sur vous pour faire toute la propagande nécessaire afin que notre caisse de

Si tous les Sociétaires payaient leurs cotisations...

secours, au profit de laquelle notre fête est donnée, puisse accuser un bénéfice intéressant.

En avril, une promenade champêtre a eu lieu à Ecouen, avec visite de la Maison de la Légion d'honneur. Favorisée par un temps merveilleux, cette promenade eut un très grand succès.

En mai, promenade annuelle à Cempuis. Quel est celui d'entre vous qui ignore qu'il doit tous les ans réserver les deux jours de la Pentecôte à notre Maison familiale ? Le succès de notre promenade est tel qu'on se demande comment nous arriverons à assurer son organisation dans quelques années. Heureusement pour nous, notre tâche se trouve bien facilitée grâce à M. le Directeur et à tout son personnel, qui nous sont si dévoués, ce dont nous les remercions bien sincèrement.

Une promenade à Brunoy eut lieu en juin (troisième année consécutive) et remporta, malgré un temps déplorable, un succès relatif. Cette promenade a le don de plaire à nos jeunes sociétaires ; elle leur permet de passer très agréablement une journée au Vélodrome Gervaise où les distractions sont nombreuses.

En juillet, promenade de deux jours au Tréport-Mers. L'accueil qui nous est fait est tel que c'est pour nous un grand malheur que cette promenade ait une fin.

Le temps exécrable que nous connûmes en août et septembre nous interdit tout autre promenade pour la fin de l'été.

Et nous arrivons, en octobre, au déjeuner amical organisé en l'honneur de nos jeunes camarades sortis de l'Institution Gabriel Prevost dans le courant du mois d'août.

Ce déjeuner, ou plus exactement ce banquet, réunit 165 personnes et fut placé sous la présidence de M. Chausse, président de la Commission administrative de Cempuis entouré de quelques-uns de ses collaborateurs, qui avaient bien voulu nous réserver ce dimanche, nous témoignant ainsi de l'intétérêt qu'ils portent à Cempuis et a notre Association.

La fanfare, « notre fanfare » sous l'habile direction de M. Delsarte et de notre ami Chabrier, s'est fait entendre à la fin du banquet.

*
* *

En 1931, quatre numéros seulement du *Cempuisien* ont pu paraître. C'est que si les sociétaires sont heureux de lire le *Cempuisien*, aucun d'eux ne fait le moindre effort pour participer à sa rédaction. A part quelques rares exceptions, tous se récusent lorsqu'il leur est demandé de faire le compte rendu d'une promenade, d'une fête ou d'un déjeuner. Ainsi, notre petit journal, qui pourrait paraître tous les mois, ne paraît que quatre fois l'an, faute de copie.

On pourrait m'objecter que, s'il paraissait tous les mois, les frais en seraient plus élevés. D'accord. Mais il nous épargnerait, paraissant à date fixe, l'impression et l'envoi de certaines circulaires qui seraient insérées dans ses colonnes. Soit 100 francs d'économies chaque fois.

Voici des exemples : Croyez-vous que l'appel fait tous les ans pour les cadeaux de Noël de nos jeunes camarades ne pourrait pas être inséré dans le numéro de novembre? Croyez-vous que l'annonce de la promenade de Cempuis, faite tous les ans, ne trouverait pas sa place dans le numéro d'avril? Croyez-vous que les circulaires pour les réunions générales, dont on peut connaitre la date facilement un mois à l'avance, ne pourraient pas être insérées à temps? Il faudrait pour cela que notre gérant n'ait qu'à centraliser la copie et à la mettre au point, sans être obligé de la faire lui-même. Je ne sais si cet appel sera entendu, mais je l'espère.

*
* *

Votre Comité s'est réuni onze fois en 1931.

Quelques membres du Comité se sont occupés du placement des élèves sortants de l'année et des sociétaires sans travail, tâche ingrate en raison de la crise économique, de la distribution de secours, des prêts à long terme, etc. A ce sujet, il est à remarquer que, trop souvent, ce sont les sociétaires qui ne sont pas en règle avec notre trésorier qui sollicitent des secours de notre caisse. Cette situation regrettable nous mettra dans l'obligation d'examiner dorénavant avec plus d'attention les demandes de secours qui nous parviendront car il n'est pas raisonnable d'oublier que nos droits sont subordonnés à l'accomplissement de nos devoirs et que ceux qui reçoivent sont généralement ceux à qui nous ne devons rien.

Nous avons décidé de faire exécuter un buste de Gabriel Prevost pour remplacer celui existant actuellement à Cempuis. Ce buste sera bientôt terminé. Il sera payé en partie par une subvention du Conseil général, mais le solde sera payé par l'Association. Nous ferons, en temps opportun, appel aux sociétaires de façon à ne pas grever trop notre budget.

Un camarade du Comité, par suite de son prochain départ au régiment, donne sa démission. C'est donc six camarades que nous avons a élire ce soir ; sur ces six camarades, quatre se représentent à vos suffrages.

Je crois avoir fait assez clairement et le plus brièvement possible, un résumé de l'activité de notre organisation. Notre Société a pour but d'aider et de guider dans la vie nos jeunes frères et sœurs sortant de l'Institution G. Prevost ; et pour cela, que faut-il ? Une caisse forte, capable de répondre à tous les appels raisonnables qui nous sont faits, et surtout du dévouement de la part de tous nos adhérents.

M. MARANDE.

RETRAITES

Deux employées de l'Institution départementale G. Prevost quittent Cempuis pour prendre leur retraite : Mme Ladoubart, buandière, et Mlle Viverge, chargée du service d'un dortoir de petits garçons.

Au moment où ces employées abandonnent leurs fonctions, je tiens à leur exprimer ici tous mes regrets de leur départ et à les remercier vivement pour la tâche qu'elles ont remplie de façon irréprochable, la première pendant 28 ans, la seconde pendant 18 ans.

Mme Ladoubart depuis tant d'années a mérité les éloges de tous les directeurs qui se sont succédé à Cempuis.

Mlle Viverge joignait à son dévouement inlassable pour nos petits bonshommes un véritable talent de pédagogue (elle était d'ailleurs en possession du brevet élémentaire), et les élèves qu'elle a élevés n'oublieront jamais les bons conseils qu'elle leur a prodigués.

J'ai tenu à leur dire quelques mots d'adieu devant tous les élèves réunis au réfectoire et j'ai pu constater que l'émotion était générale devant ces deux femmes dévouées qui nous quittent en pleurant.

J. C.

P. S. — Je suis certain d'être l'interprète de tous les membres de l'Association ainsi que des parents d'élèves en adressant ici à M. Taupin, que la maladie retient en ce moment à la chambre, des souhaits les plus vifs pour son complet rétablissement.

COMPTE RENDU FINANCIER

CAISSE SOCIALE

Recettes et dépenses du 1er janvier au 31 décembre 1931

RECETTES :	RECETTES	DÉPENSES
Avoir au 1er janvier 1931	5.389.31	
Cotisations des membres actifs	5.924. »	
Cotisations des membres honoraires	2.275. »	
Subvention du Conseil général	1.500. »	
Intérêt de l'argent en dépôt	274.96	
	15.363.27	
DÉPENSES :		
Impression de 4 numéros du *Cempuisien*		1.760.50
Participation aux promenades et aux déjeuners		3.266.45
Frais de délégation à deux cérémonies		444.75
Allocations aux militaires		253.90
Achat de livres et pour les Élèves de l'Institution		278. »
Achat de gerbes pour cérémonies		275. »
Location de salles pour réunions		534 »
Impression de circulaires et cartes de sociétaires		720.20
Frais de réunions au siège social		300. »
Frais de bureau et affranchissements,		969.90
Avances de fonds à la fanfare		2.473 »
		11.275.10
Pour balance, avoir au 1er janvier 1932		4.088.17
TOTAUX	15 363.27	15.363.27

Caisse : Au 1er janvier 1932 = 4.088 17.

CAISSE DE SECOURS

Recettes et dépenses du 1er janvier au 31 décembre 1931

RECETTES :	RECETTES	DÉPENSES
Avoir au 1er janvier 1931	3.651. »	
Remboursements sur prêts divers	730. »	
Dons de membres honoraires	150. »	
Dons d'anciens élèves membres actifs	486. »	
Bénéfice de la fête annuelle	1.578.85	
Dons anonymes	225. »	
	6.820.85	
DÉPENSES :		
Secours et prêts divers		3.901. »
		3.901. »
Pour balance, avoir au 1er janvier 1932		2.919.85
TOTAUX	6.820.85	6 820.85

Caisse : Au 1er janvier 1932 = 2.919.85.

CAISSE DE LA FANFARE

Recettes et dépenses du 1er janvier au 31 décembre 1931

RECETTES :	RECETTES	DÉPENSES
Subvention du Conseil général	10.000. »	
Recette du Concert de Pantin	800. »	
Vente de programmes à Pantin	20. »	
Souscription au bénéfice de la fanfare	630. »	
Don d'un membre honoraire	25. »	
Avances de fonds par la caisse sociale	2.473. »	
DÉPENSES		
Achat d'instruments		11 156.35
Achat et pose d'une armoire pour instruments		1.200. »
Frais de circulaires, déplacements, location de salle pour répétitions		1 591.65
TOTAUX	13.948. »	13.948 »

Caisse : Au 1er janvier 1932 = NÉANT.

AVOIR GÉNÉRAL DES TROIS CAISSES

Caisse sociale	4.088.17
Caisse de secours	2 919 85
Caisse de la fanfare	0. »
TOTAUX	7.008 02

Ah ! si tous les Sociétaires payaient leurs cotisations...

Observations. — De l'examen des comptes ci-dessus il ressort que l'avoir de la Caisse sociale, qui était au 1er janvier 1931, de Frs 5.389.31, n'est, au 1er janvier 1932, que de Frs 4.088.17, cette caisse s'est donc appauvrie de Frs 1.301,14 au cours de l'exercice 1931. Mais il faut noter à son actif l'avance qu'elle a faite à la Caisse fanfare qui lui doit, de ce fait, la somme de Frs 2 473. Si cette somme était remboursée à la Caisse sociale, cette dernière accuserait au 1er janvier 1932 un avoir de Frs 6.561,17, supérieur de Frs 1.171,86 à celui qu'elle possédait le 1er janvier 1931. Seulement, il faut ajouter que la Caisse de la fanfare ne possédant pas un sou, seule la générosité de nos sociétaires peut nous laisser espérer, pour l'instant, le remboursement de ces Frs 2.473 qui figurent au passif de la fanfare. Il est vrai que les progrès constants de nos musiciens nous laissent espérer qu'un jour viendra où la fanfare sera productive de recettes intéressantes qui lui permettront, non seulement de rembourser sa dette, mais encore de réaliser les bénéfices dont elle aura besoin pour l'achat de nouveaux instruments et de partitions nombreuses.

Quant à la Caisse de secours, son avoir qui était le 1er janvier 1931 de Frs 3651, n'est plus, au 1er janvier 1932, que de Frs 2.919,85, donc appauvrissement de Frs 731,15 au cours de l'exercice 1931. La crise que nous subissons étant de mauvais augure, il faut espérer que les camarades qui ont reçu des prêts et qui peuvent ou pourront les rembourser auront à cœur de le faire, comme le devoir et l'honneur le leur indiquent.

Enfin nous ajouterons que si nous totalisions le montant des sommes dûes à notre Caisse sociale du fait des retards de paiement des cotisations de trop nombreux sociétaires nous noterions que le préjudice qui lui est ainsi causé est de l'ordre de 4.000 francs. Que les retardataires fassent leur examen de conscience et méditent sur les graves conséquences de leurs petites négligences, tel est notre vœu de nouvel an.

LÉGION D'HONNEUR

Avec une bien vive satisfaction nous avons relevé dans la liste des promus de la Légion d'honneur de janvier dernier, au titre de l'Instruction publique, le nom de Mme Thibaron.

Mme Thibaron, qui fut surveillante principale sous la direction de M. Aman, nous permettra de la féliciter bien sincèrement et nous profiterons de cette occasion pour lui redire, une fois encore, combien nous lui conservons de gratitude et d'affectueuse reconnaissance, ses anciens élèves pour les fruits qu'ils ont tirés des belles leçons qu'elle leur a données à Cempuis et qui ont tant contribué à leur bonne éducation, et les sociétaires pour l'intérêt qu'elle a toujours porté à notre Amicale.

Echos et Nouvelles - Communications diverses

Notre ami J. Rochut serait heureux qu'on lui confie une bonne photographie de Paul Robin susceptible d'un agrandissement intéressant. Il remercie d'avance le camarade ou la personne qui voudrait bien satisfaire à son désir et prie qu'on lui envoie cette photographie à l'adresse ci-dessous :

Joanès Rochut, 56, rue Compans, Paris (19e)

*
* *

Relevé dans *l'Auto* du 27 janvier :

« M. Ch. Houreux, trésorier du Club Sportif d'Herblay reçoit la médaille de l'Education physique.

Nous adressons nos sincères félicitations à notre vieil ami qui fut un des fondateurs de ce club et qui, à Herblay, réserve ses moments de liberté aux œuvres post-scolaires de la commune.

*
* *

Marnois vient d'obtenir la médaille militaire. Toutes nos félicitations à notre sympathique camarade.

*
* *

Le montant de la souscription que nous avons ouverte en fin d'année au profit du Noël de nos jeunes camarades de l'Institution Prevost a rapporté la somme de 1.697 francs. Malgré le chômage, cette somme est la plus forte recueillie depuis quelques années.

Aussi, manquerions-nous à notre devoir en n'adressant pas nos plus sincères remerciements à tous les souscripteurs. Au nom du Comité, au nom des élèves de l'Institution, nous adressons un grand merci à tous ceux qui ont versé.

Dans la famille Cempuisienne

Nouveaux Sociétaires

MEMBRES HONORAIRES

M. Malzac, avenue des Fleurs, Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

Mme Decaudin, institutrice, à Sarnois (Oise).

Mme Blotton, à Sarnois (Oise).

MEMBRES ACTIFS

Mme Bernet (Emilie Le Cam), 92, route de Bondy, à Bobigny (Seine).

NAISSANCE

Notre camarade Bucy nous fait part de la naissance de son fils François (3e de la famille) à la date du 17 janvier.

Nous adressons à la maman et à l'enfant nos vœux de bonne santé et nos félicitations à notre camarade

MARIAGE

Notre ami Georges Sirot a épousé, le 19 décembre 1931, Mlle Antoinette Heim. Nos sincères félicitations et meilleurs vœux aux heureux époux.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès de M. Sapin Clément, père de notre camarade Sapin. Nous présentons a notre camarade, ainsi qu'a son épouse, nos condoléances les plus émues.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Mme Chappel (M.H.), 6, rue Saunier-Leroy (17e).

Richard, 18, rue des Peupliers, Montreuil-sous-Bois (Seine).

Chouanière, 68, boulevard de Clichy (18e).

Fouquet, 68, boulevard de Clichy (18e).

Thomas R. 1er B.C.P., bureau du commandant, Quartier Rousseau, Strasbourg (Bas-Rhin).

M. et Mme Lamouret, 58, rue Saint-Charles (15e).

Mme Bernard (Th. Boris), 2, rue Barbès, à Vanves (Seine).

Guéran Maurice et Mme, 95, rue Montcalm (18e).

Rama Albert, 31, rue de la Convention, Romainville (Seine).

Imp. Sinet, Grandvilliers

Le Gérant : REISSER.